

MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS,  
DES ARTS ET DE LACULTURE

---

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
UNITE DIGNITE TRAVAIL

---

RAPPORT FINAL  
DE L'ATELIER DE CONSTRUCTION NATIONALE DES  
JEUNES EN PRELUDE DU 5<sup>e</sup> FORUM POUR LE  
DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (ADF-V) SUR LE THEME  
« JEUNESSE ET LEADERSHIP AU 21<sup>e</sup> SIECLE »

Bangui, le 10 Octobre 2006

## **Le rapport final**

L'an deux millé six et le 10 Octobre 2006, s'est tenu à Bangui, un atelier de consultation nationale de la jeunesse pour la préparation au 5e Forum pour le développement de l'Afrique (ADF-V) qui se tiendra à Addis Abeba (Ethiopie), du 16 au 18 Novembre 2006, sur le thème « **jeunesse et Leadership au 21e siècle** »

La cérémonie d'ouverture qui a eu lieu à l'hémicycle du centre Jean XXIII, a été placée sous la haute autorité de son Excellence, Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture. On notait à ses cotés la présence du Docteur, administrateur chargé du programme VIH/SIDA à l'Unicef et du jeune Président du comité préparatoire du conseil national de la jeunesse.

Une seule allocution a été livrée pour la circonstance en français et en sango, langue nationale, par le Ministre en charge de la jeunesse.

Dans son discours d'usage, le Ministre s'est d'abord réjoui de la tenue de cet atelier de consultation de la jeunesse Centrafricaine qui s'inscrit en bonne place dans les préparatifs du 5e forum sur le Développement de l'Afrique (ADF-V).

Suscitant l'attention particulière des jeunes participants de cet atelier, sur la nécessité de bien réfléchir sur le thème du 5e forum, le Ministre s'est beaucoup appesanti sur la place et rôle que doit occuper et jouer la jeunesse centrafricaine qui représente aujourd'hui 60% de la population à l'aube du 21e siècle où elle est appelée à s'impliquer totalement dans le processus de développement de son pays.

Tout en relevant le fait que cette jeunesse qui constitue l'avenir du pays ne saurait être reléguée au second plan dans les prises des grandes décisions qui engageraient la vie de la nation, son Excellence a exhorté les jeunes participants de bien réfléchir durant cet atelier pour dégager les grands axes pouvant déterminer la position de la République Centrafricaine par rapport aux différents modules de l'ADF-V.

En fixant l'attention des jeunes participants sur les préoccupations de l'Union Africaine, le Ministre a également demandé à ceux-ci de faire preuve de maturité dans le choix des sous thèmes et dans la formulation des recommandations conformément aux défis majeurs de la jeunesse centrafricaine qui doivent constituer le document qui sera mis à la disposition de la délégation centrafricaine pour le 5e sommet d'Addis-Abeba.

Terminant son allocution, le ministre a exprimé à l'endroit du représentant Résident Bangui de l'UNICEF toute sa gratitude pour l'appui financier et matériel qu'il a apporté pour la réalisation de cet atelier et a souhaité plein succès aux travaux dudit atelier.

Après le retrait des officiels au termes de la cérémonie d'ouverture, le bureau de l'atelier a été mise en place et se compose comme suit:

- Président : Monsieur Marius ENDA MOKOTO, (FNAJ)
- Vice présidente : Madame Brigitte Euphrasie ZOUMA, (MJSAC)

- Rapporteur général : Monsieur David TANDJIO, (FECACU)
- 1e Rapporteur général adjoint : Monsieur Michel KAROUA-YAMINDI, (FAJDC)
- 2e Rapporteur général adjoint : Monsieur Marcellin Boniface LOMBET, (MJSAC)

Après lecture et adoption du programme de l'atelier, les travaux ont démarrés par deux communications présentées respectivement par madame Jeanne d'Arc KENGNE, point focal ADF-V du Système des Nations Unies et par Monsieur Legrand NGAYA, Directeur Général de la jeunesse, Coordonnateur national de l'ADF-V.

Dans son intervention, le point focal ADF-V a présenté

- 1- le thème de la 5e édition du forum de l'ADF-V ;
- 2- les objectifs généraux ;
- 3- le programme détaillé du forum ;
- 4- les résultats attendus ;
- 5- Bref aperçu historique de l'ADF-V.

Dans sa présentation sur le point no.1, l'intervenant a donné le thème principal du 5<sup>ème</sup> forum qui s'intitule « **Jeunesse et Leadership au 21<sup>ème</sup> siècle** ».

Sur le point no. 2, l'exposant a défini les objectifs fondamentaux de l'ADF-V, à savoir :

- 1- Offrir à la jeunesse africaine l'opportunité des rencontres, des concertations et d'échanges en vue d'améliorer leurs compétences, tout en créant des réseaux africains d'information et de communication ;
- 2- Offrir une occasion opportune d'expression concrète à la reconnaissance de la jeunesse comme un atout majeur de développement.

Intervenant sur le point no.3, le point focal a présenté le programme détaillé de l'ADF-V avec les différents modules qui seront débattus à ce sommet, à savoir :

- 1- les jeunes et le développement économique avec 7 sous thèmes ;
- 2- les jeunes et le développement social avec 7 sous thèmes ;
- 3- les jeunes et le développement politique avec 4 sous thèmes.

Elle a ensuite présenté les résultats attendus de l'ADF-V au point no.4, à savoir :

- 1- l'élaboration des stratégies pour opérationnaliser le projet de la charte africaine de la jeunesse ;
- 2- la création des synergies pour la mise en œuvre des objectifs de la charte africaine de la jeunesse.

Au terme de son exposé sur le point no.5, l'intervenant a fait un bref aperçu historique sur l'ADF-V. Selon le point focal, l'ADF-V est un cadre des rencontres, de concertation et d'échange où la jeunesse africaine se donne rendez-vous pour débattre, examiner et élaborer des stratégies objectives de développement de l'Afrique. Ce cadre africain de rencontre de la jeunesse, créé en 1999, est déjà à sa 4<sup>ème</sup> édition avec des résultats satisfaisants.

Prenant la parole à son tour, le coordonnateur national de l'ADF-V a fixé les jeunes participants sur les objectifs de la consultation nationale de la jeunesse centrafricaine en rapport au 5<sup>ème</sup> Forum pour le développement de l'Afrique.

Poursuivant son exposé, le coordonnateur national a défini les objectifs de la consultation nationale de la jeunesse centrafricaine en 4 points :

- 1- Susciter la position et l'engagement de la jeunesse centrafricaine durant les travaux préparatoire de l'ADF-V ;
- 2- Informer les jeunes sur les défis majeurs à débattre au cours de cet atelier ;
- 3- Participation au 5<sup>ème</sup> forum de l'ADF-V.

Au terme des deux interventions, les travaux se sont poursuivis en commissions sur les différents sous thèmes suivants :

- Commission 1 : sous thème : « Education et préparation des jeunes à la vie active »
- Commission 2 : sous thème : « Promotion de l'entrepreneuriat dans le contexte de la nouvelle technologie de l'information »
- Commission 3 : sous thème : « Santé des jeunes et VIH/SIDA »
- Commission 5 : sous thème : « Associer les jeunes de la diaspora africaine au développement du continent »
- Commission 6 : sous thème : « Jeunesse, démocratie, droit de l'homme et consolidation de la paix ».

Les résultats des travaux en commissions, présentés à tour de rôle, ont été débattus et adoptés en plénière sous forme de recommandations et résolutions formulées conformément aux défis de la jeunesse.

### **Sous thème 1 : Education et préparation des jeunes à la vie active.**

**Défi majeur** : Malgré les efforts entrepris depuis le soleil des indépendances (1960), sanctionné par l'accroissement spectaculaire des effectifs dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, la République Centrafricaine n'a toujours pas enregistré des progrès notables en ce qui concerne le rendement des systèmes éducatifs préconisés jusqu'ici, en terme de préparation effective des jeunes à la vie active.

L'on assiste chaque année à une déperdition scolaire généralisée à tous les niveaux de l'enseignement, laissant pour compte des milliers des jeunes sans qualification et désœuvrés.

Par ailleurs, le système d'éducation extrascolaire qui doit prendre en charge les jeunes déscolarisés et désœuvrés, pour un encadrement efficace en vue de leur participation au développement est moins développé dans notre pays.

### **La commission recommande :**

- Que tous les jeunes aient droit à l'éducation de bonne qualité pour leur préparation à la vie active ;
- Que cette éducation développe les capacités cognitives, l'esprit d'initiation des jeunes dans leur intégralité ;
- Que cette éducation prépare les jeunes à une vie responsable qui milite pour la participation a un développement harmonieux ;

- Que le gouvernement mette en place et renforce un système d'éducation de base impliquant la tradition africaine où les parents doivent prendre leurs responsabilités en tant que alpha éducateur ;
- Que des mesures visant à encourager la scolarisation dans le but de réduire la déperdition scolaire soient prises ;
- Que des formations professionnelles génératrices d'emploi soient renforcées, créées et redynamisées sur toute l'étendue du territoire ;
- Que l'enseignement supérieur soit accessible à tous les jeunes élites du système scolaire par l'amélioration des conditions d'études au niveau national qu'à l'étranger ;
- Que les structures socio-éducatives qui développent des programmes d'encadrement extrascolaire des jeunes déscolarisés et désœuvrés soient renforcées et étendues sur toute l'étendue du territoire ;
- Que des cadres de références pour la formation et d'insertion socioprofessionnelle, de l'alphabétisation des jeunes, et de la politique nationale de la jeunesse assortie d'un plan cadre opérationnel soient élaborés et renforcés ;
- Que les jeunes filles qui tombent précocement enceinte puisse continuer leur formation lorsqu'elles le jugent nécessaire ;
- Que les programmes d'octroi des bourses d'études pour encourager l'inscription des jeunes à l'enseignement post primaire et supérieur soient renforcés en faveur des jeunes issus des communautés défavorisées.

**Sous- thème 2 : promotion de l'entreprenariat dans le contexte de la nouvelle technologie de l'information et de la communication.**

**Défi Majeur :** L'état Centrafricain qui, au lendemain de l'indépendance, fut le principal employeur, a cessé de jouer son rôle aujourd'hui en terme d'emploi.

Dans la fonction publique, dans les secteurs parapublics et dans les sociétés privées les embauches se raréfient et les licenciements se multiplient. Pour la plupart des jeunes centrafricains aujourd'hui les perspectives d'emploi sont entrain de disparaître où l'on assiste à un taux galopant de chômage des jeunes diplômés et en majorités de ceux qui sont victimes de la déperdition scolaire précoce.

**La commission recommande :**

- qu'une politique nationale de la jeunesse soit matérialisée et renforcée par un plan directeur de participation et d'insertion socio-économique et professionnelle ;
- qu'un fonds autonome de participation et d'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes soit créé ;
- que le gouvernement et les partenaires de développement encouragent et renforcent la participation des jeunes au travaux d'intérêt général et communautaire en vue de favoriser le changement de comportement dans le sens du devoir civique ;
- que le système éducatif, formel et non formel préconise les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en vue de mieux préparer les jeunes au monde du travail ;

- que le système éducatif intègre dans le programme de l'enseignement des modules sur l'entrepreneuriat à tous les niveaux de l'éducation de jeune.
- Que des organisations de jeunesse oeuvrons dans le secteur de l'entrepreneuriat soient renforcées efficacement du point de vue gestion financière, matérielle et technique.

### **Sous thème 3 : Santé des jeunes et VIH/SIDA**

**Défi Majeur** : Dans un contexte où la jeunesse représente 60% de la frange d'âge la plus vulnérable à l'infection à VIH/SIDA et les IST où plus de 64,2% de la population Centrafricaine vivent en dessous du seuil de la pauvreté la jeunesse à droit de jouir d'un meilleur état de santé physique et mental pour mieux se préparer à la vie active.

### **La commission, après avoir débattu et examiné le défi majeur, recommande :**

- Que les programmes spécifiques visant la lutte contre l'infection à VIH/SIDA et les IST soient encouragés et renforcés sur toute l'étendue du territoire ;
- Que l'accès facile et équitable des jeunes aux services de santé, liés à l'infection au VIH/SIDA et à la reproduction, incluant les services relatifs à la contraception et aux services avant et après accouchement, soit garanti pour les jeunes garçons et filles partant de l'âge de puberté ;
- Que les stratégies de proximité basées sur l'information, l'Education et de communication (IEC) soient encouragées, renforcées et développées sur toute l'étendue du territoire ;
- Que le recours des jeunes aux services de Conseil et de Test volontaire et confidentiel du VIH/SIDA soit vulgarisé d'avantage et encouragé sur toute l'étendue du territoire ;
- Que l'accès des jeunes au traitement du VIH/SIDA soit favorisé à temps opportun, aux services de prévention et à la thérapie antiretrovirale ;
- Que les jeunes infectés soient prises en charge, au plan psychologique, social et économique tout initiant un programme d'activité génératrice de revenu pour leur auto prise en charge.

### **Sous thème 4 : Définition culturelle droit et devoir.**

**Défi Majeur** : La société centrafricaine jadis caractérisée par les rites d'une culture authentique traditionnelle, véritable socle de l'éducation traditionnelle basé sur l'initiation, est aujourd'hui bouleversée par la dépravation des mœurs où les différents courants de la mondialisation auxquels la jeunesse Centrafricaine n'est pas suffisamment préparée dévient les jeunes vers des multiples vices, entre autres la délinquance, le banditisme, etc.

### **La commission après débats et réflexions de ce défi majeur recommande :**

- que le gouvernement centrafricain prenne des mesures pour asseoir une politique nationale de promotion de la culture authentique, assortie d'un plan directeur de mise en œuvre de ladite politique ;

- que des structures décentralisées de la promotion culturelle soient encouragées et renforcées sur toute l'étendue du territoire en vue de vulgariser la diversité culturelle du pays ;
- que les institutions de l'état préconisent en leur sein des programmes de sensibilisation des jeunes sur la culture et sur les valeurs endogènes africaines ;
- que l'esprit de créativité des jeunes soit stimulé pour la promotion des valeurs culturelles traditionnelles dans un langage et formes appropriés ;
- que l'enseignement de la langue sango (langue nationale) soit intensifié à tous les niveaux de l'éducation, tant formel qu'informel pour faciliter la compréhension du développement économique, social, culturel et politique par les jeunes.

### **Sous thème 5 : Associer les jeunes de la diaspora africaine au développement du continent.**

**Défi Majeur** : Focalisée sur le contexte centrafricain où la plupart des jeunes quittent leur pays d'origine pour raison d'études, politique et dons très peu des jeunes centrafricains partent à l'aventure ou à la recherche d'emploi.

### **La commission, après débats et discussions contradictoires, recommande :**

- que le gouvernement trouve la possibilité de promouvoir l'équivalence des diplômés inter institution des enseignements supérieurs et professionnels africains pour faciliter l'accès des jeunes diplômés centrafricains à l'emploi dans d'autres pays pour contribuer au développement de leur pays ;
- que les missions gouvernementales à l'extérieur du pays organisent les contacts et établissent des cadres de collaboration de la diaspora centrafricaine avec les institutions nationales en vue de mieux suivre l'évolution du phénomène de la diaspora centrafricaine
- que des structures d'encouragement et d'assistance des jeunes de la diaspora soient créées pour les aider à revenir s'installer plus tard dans leur pays d'origine.

### **Sous thème 6 : Jeunesse, démocratie, droit de l'homme et consolidation de la paix.**

**Défi majeur** : Depuis les deux dernières décennies, la République Centrafricaine, notre pays, est caractérisée par une extrême pauvreté où les derniers événements ayant secoué le pays, ont ébranlé l'unité nationale, la cohésion sociale, la paix, bref, tout en semant la division, la haine tribale, donnant naissance à des régimes dictatoriaux.

Malgré le changement intervenu dans notre pays où toutes les institutions républicaines sont mise en place, le pays continue inlassablement d'éprouver un retard considérable dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière de promotion démocratique, des droits de l'homme et dans la consolidation de la paix, entraînant ainsi la population à vivre dans l'insécurité.

**La commission, après débats et réflexions nourris sur la question, recommande :**

- Que l'état renforce les capacités d'interventions des forces de défense globale pour assurer et garantir la sécurité sur toute l'étendue du territoire dans le but de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme ;
- Que des mécanismes de défense globale de toute la nation, impliquant les jeunes soit mise en place pour une participation effective de toutes les forces vives à la consolidation d'une paix durable ;
- Que le système éducatif et les structures d'encadrement extrascolaire développent des programmes de l'enseignement sur la démocratie et la promotion des droits de l'homme en vue de la consolidation de la paix ;
- Que le gouvernement encourage et renforce les capacités des organisations non gouvernementales oeuvrant dans le secteur de la promotion de la démocratie et des droits de l'homme.

**Conclusions**

Le présent rapport final qui résulte de l'ensemble des travaux de réflexion des jeunes fixe les grands axes déterminant la position de notre pays, la République Centrafricaine pour le 5<sup>ème</sup> Sommet de l'ADF-V.

Fait à Bangui, le 10 octobre 2006

**Les participants**